



Chers amis,

J'ai attendu les résultats de la motion de censure pour vous écrire. Si les doutes étaient peu nombreux avant le scrutin, la censure a bien été votée grâce aux voix mêlées du Rassemblement national et du Nouveau Front Populaire.

Que dire ? Une grande tristesse d'abord, mais aussi de la colère face aux postures qui ont mené à cette décision, principalement dictées par des arrières pensées électoralistes et des ambitions personnelles. Car **cette motion n'annule pas la dette, ne crée pas d'emploi, ne résout aucune des préoccupations des français**. Elle ne fait que nourrir l'instabilité et les ambitions de ceux qui ont décidé de « jouer » avec nos institutions plutôt que de défendre l'intérêt des français.

La situation budgétaire et économique de la France est très préoccupante, et dans un tel contexte les Français attendent des politiques qu'ils soient courageux et responsables. Or les décisions courageuses et responsables sont difficiles et parfois impopulaires. En décidant d'ignorer l'état dégradé de nos finances publiques, nous prenons le risque de brader l'avenir de nos enfants et de renoncer à notre souveraineté. **Je tiens ici à saluer le Premier Ministre Michel BARNIER qui dans la courte période qui lui a été laissée, s'est au contraire montré un grand serviteur de l'État**. Merci à lui.

Et ensuite ? Aucun parti n'a gagné les élections législatives de 2024, aucun bloc n'a de majorité à l'Assemblée. C'est un fait. Il nous faut malgré tout trouver un chemin pour tenter de travailler ensemble. Ce ne sera pas facile mais c'est simplement nécessaire.

Pour cela, **nous devons enfin apprendre à faire des compromis**, comme cela aurait dû être le cas pour le texte du PLFSS sur lequel nous devons nous prononcer. Ce texte était issu d'une commission mixte paritaire conclusive, soit le fruit d'un accord entre l'Assemblée et le Sénat comme nous n'en avons pas connu depuis 14 ans. C'est précisément ce compromis que les votants de la censure ont rejeté ce mercredi !

Il est encore tôt pour prendre la mesure des conséquences de cette censure sur les budgets, de la sécurité sociale et par ricochet de l'état. Mais on en perçoit déjà quelques contours : plus d'impôts, pas de hausse de moyens pour soutenir les ministères régaliens qui doivent pourtant relever tellement de défis, une remise en question des engagements pris pour nos agriculteurs et un climat persistant d'incertitudes pour nos entreprises qui ont besoin de la stabilité et de simplification.

Pour finir, je peux dire que **je suis fière d'appartenir au groupe politique des Démocrates, qui s'est montré loyal envers le Premier Ministre Barnier.**

L'intérêt général et l'intérêt de la France doivent primer.

**Loin d'un vœu pieux, c'est l'essence de mon engagement : être loyale, être lucide et être responsable.**

Une voie devra être trouvée.

Fidèlement,

*Anne Bergantz*

## **CÔTÉ CIRCONSCRIPTION**



### **Cérémonie du rattachement du 24e régiment d'infanterie à l'EMZD-PARIS : un moment solennel et symbolique**

Le 23 novembre, j'ai eu l'honneur d'assister à la cérémonie marquant le rattachement du 24e régiment d'infanterie à l'EMZD-PARIS et l'inauguration de ses nouveaux bâtiments, qui s'est tenue au quartier Joffre-Drouot à Versailles-Satory.

Ce moment, présidé par le général de corps d'armée Loïc MIZON, gouverneur militaire de Paris, m'a permis de prendre part à un événement solennel, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires. Cette unité est l'unique régiment de réserve de l'armée de terre. **Ce sont donc des femmes et des hommes réservistes qui s'engagent pour nous défendre tout en continuant à avoir une vie professionnelle ou estudiantine. Ils consacrent en moyenne une quarantaine de jours par an à l'Armée avec comme moteur l'envie de servir leur pays. C'est un engagement qui force le respect et l'admiration.**

Je tiens à saluer l'engagement du lieutenant-colonel Laurent CHRISMANN, commandant le 24e régiment d'infanterie, ainsi que l'ensemble de ses équipes, qui continuent de porter haut les valeurs d'honneur et de service de notre armée.



**Échange avec Yaël Braun-Pivet à l'UVSQ**  
Le 22 novembre, j'ai eu le privilège d'assister, aux côtés de Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale, à un **débat passionnant organisé par l'association "Le Parlement des Étudiants ...**

[Lire la suite](#)



**Inauguration de la crèche Jeanne Jaeger à Viroflay**

Le 22 novembre, j'ai eu le plaisir de participer au côté d'Olivier Lebrun, maire de Viroflay et de Laure Cottin, maire-adjointe déléguée à la petite enfance, aux affaires familiales et sociales, ...

[Lire la suite](#)



**Bravo aux élus de l'Association des Maires Ruraux des Yvelines pour ce clip en soutien aux femmes victimes de violence !**  
**Je salue leur engagement notamment via le dispositif ERRE "Élu rural relais de l'égalité"**

**CÔTÉ HÉMICYCLE**



### **PPL abrogation de la réforme des retraites**

Depuis mon arrivée dans l'hémicycle, la réforme des retraites de 2023 est revenue à deux reprises dans les débats avec des Propositions de Loi (PPL) portant sur l'abrogation de la réforme des retraites : une première fois dans la niche parlementaire du RN et une seconde fois dans celle de la France insoumise.

Que la réforme des retraites soient perfectibles, oui assurément. Mais que dire de ces PPL ? Elles se limitent à un discours démagogique soit en ramenant l'âge de départ en retraite à 62 ans soit en diminuant le nombre de trimestres de cotisations en niant totalement le déficit structurel existant et à venir et la courbe démographique. LFI propose en outre des solutions financières fragiles et irréalistes, comme les taxes sur le tabac ou les bénéfices des compagnies pétrolières, donc des sources de financement absolument non pérennes.

La réforme de 2023 n'était pas une rupture, mais une accélération de celle de 2014, soutenue par certains partis qui aujourd'hui cherchent à annuler celle de 2023. Il est crucial d'expliquer la logique de ces réformes et de les adapter pour assurer la pérennité du système face aux défis démographiques et économiques.

Le constat est clair. Notre modèle par répartition a été créé en 1946 à l'heure où nous avons 4 cotisants pour 1 retraité, aujourd'hui nous sommes 1,7 cotisants pour 1 retraité et les projections à 2070 évoquent 1,2 cotisant pour 1 retraité. Ces données sont implacables. Par conséquent, annuler la réforme de 2023 serait une faute grave **menaçant l'avenir des retraites**.

Il faudra néanmoins dans les prochaines années s'interroger collectivement sur la transformation de notre système. Nous y devons y réfléchir en premier lieu pour les générations futures.



### Commission d'enquête sur la protection de l'enfance

J'ai intégré la Commission d'enquête sur les **manquements des politiques publiques de protection de l'enfance**, rapportée par Isabelle Santiago. C'est le début de dizaine d'auditions pour une réflexion approfondie sur les ...

[Lire la suite](#)

*Anne Bergantz*  
DÉPUTÉE DES YVELINES

S'ABONNER À LA NEWSLETTER

Saisissez votre adresse courriel \*  
Ex. courriel@exemple.fr

Saisissez votre nom \*  
Ex. DUPONT

Saisissez votre prénom \*  
Ex. Jean

Saisissez votre commune \*  
Ex. Lévis-Saint-Nom

Je consens au traitement de mes données

Actualités en circonscription & à l'Assemblée nationale, agenda, contact ...

[Visiter mon site](#)

Retrouvez-moi sur mes réseaux sociaux  
pour suivre mon activité parlementaire et en circonscription :



Anne Bergantz

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Ce courriel vous est adressé dans le respect du RGPD en vertu de l'article 6 et 9.

Si vous souhaitez ne plus recevoir nos informations, cliquez sur "se désinscrire"

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

